

Consignes

LA DOTATION D'UN Agent entretien et maintenance des bâtiments



LES VETEMENTS DE TRAVAIL



- ★ Les vêtements de travail protègent des différentes projections et salissures.



- ★ Les chaussures de sécurité contre les risques de coupures, de projection et d'écrasement.



LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE



- ★ Les gants de protection contre les coupures et la manutention manuelle



- ★ Le casque anti-bruit contre les nuisances liées aux bruits des machines



- ★ Les lunettes de protection contre le risque de projection (produits, copeaux...)



- ★ Le masque anti-poussières adapté (FFP1 ou FFP 3 en fonction des tâches)



- ★ La charlotte contre les éclaboussures (lors de l'utilisation du nettoyeur haute pression)



- ★ Le casque de chantier contre les chutes d'objet

**L'EPI est un rempart en matière de sécurité
VOUS DEVEZ LES PORTER OBLIGATOIREMENT**